



# REPUBLIQUE DU SENEGAL

*Un Peuple – Un But – Une Foi*

## Région de Sédhiou

oooooo/oooooo//oooooo

Département de Bounkiling

oooooo/oooooo//oooooo

Arrondissement de Diaroumé

## **COMMUNE DE MADINA WANDIFA**

### **PLAN TRIENNAL D'INVESTISSEMENT (PTI)**

**(2021 – 2022 - 2023)**

Août 2020

## SOMMAIRE

<b>I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MADINA WANDIFA .....</b>	<b>4</b>
1.1. Le milieu physique .....	4
1.1.1. La situation géographique .....	4
1.1.2. Reliefs et sols .....	5
1.1.3. Le climat.....	5
<b>1.1.4. L'hydrographie et l'hydrologie.....</b>	<b>5</b>
1.1.5. La végétation et la faune.....	5
<b>1.2. Le milieu humain .....</b>	<b>6</b>
<b>1.2.1. L'historique du peuplement.....</b>	<b>6</b>
<b>1.2.2. La répartition de la population .....</b>	<b>6</b>
<b>1.2.3. L'état et la dynamique de la population .....</b>	<b>6</b>
<b>II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE.....</b>	<b>8</b>
2.1. La Vision de Développement .....	8
2.2. Les axes stratégiques du développement.....	8
<b>III. ACTIONS RETENUES.....</b>	<b>8</b>

## INTRODUCTION

Le Sénégal est un des rares pays en Afrique de l'Ouest ayant connu un processus de décentralisation tout azimut avant les indépendances, avec la création en 1872 des Communes de Gorée et de Saint-Louis. La volonté des gouvernants sénégalais de mettre en place des politiques de décentralisation fiables se confirme davantage avec la publication d'un premier Code de l'Administration Communale dès 1966, la création des Communautés rurales en 1972, l'introduction du contrôle juridictionnel a posteriori et de la régionalisation en 1996.

Dans le souci de rendre davantage plus efficace et efficiente la gouvernance territoriale, les nouvelles autorités sénégalaises se sont engagées, à partir de 2013, dans une nouvelle réforme appelée Acte III de la décentralisation. Ainsi, par l'Acte III de la décentralisation, il s'agit d'une part, « **de préparer un cadre adéquat pour la territorialisation des politiques publiques et des offres de services publics** » et d'autre part, « **d'Organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable à l'horizon 2022** ».

La mise œuvre d'une telle réforme justifie l'adoption d'un nouveau Code Général des Collectivités territoriales à travers la **loi n° 2013-10 du 19 décembre 2013** qui abroge et remplace les lois **n° 96-06 et 96-07**. L'article premier du Code d'annoncer que «  **dans le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire, les collectivités territoriales de la République sont le Département et la Commune**  ».

Les Communes et les Départements, seuls ordres de collectivités territoriales, ont pour missions la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement. L'accomplissement d'une telle mission passe par l'élaboration et la mise en œuvre de :

- ✓ Plans Départementaux de Développement (PDD) ; et
- ✓ Plans de Développement Communal (PDC).

Ces documents ont l'avantage d'identifier les besoins prioritaires des collectivités territoriales, dans tous les domaines d'activités (économique, social, culturel, environnemental, etc.) et de procéder à leur planification dans le temps et dans l'espace.

C'est dans ce cadre que l'Agence Régionale de Développement de Sédhiou (ARDS), dans sa mission d'appui technique aux collectivités territoriales, en collaboration avec le PNDL<sup>1</sup> comme partenaire financier, a coordonné techniquement, en 2017, l'élaboration du Plan de Développement Communal (PDC) de Madina Wandifa.

Un Plan Triennal d'Investissement (PTI), élaboré et intégré dans ledit PDC, fait l'objet aujourd'hui d'une révision, pour le rendre plus actuel suivant les

---

<sup>1</sup> Programme National de Développement Local

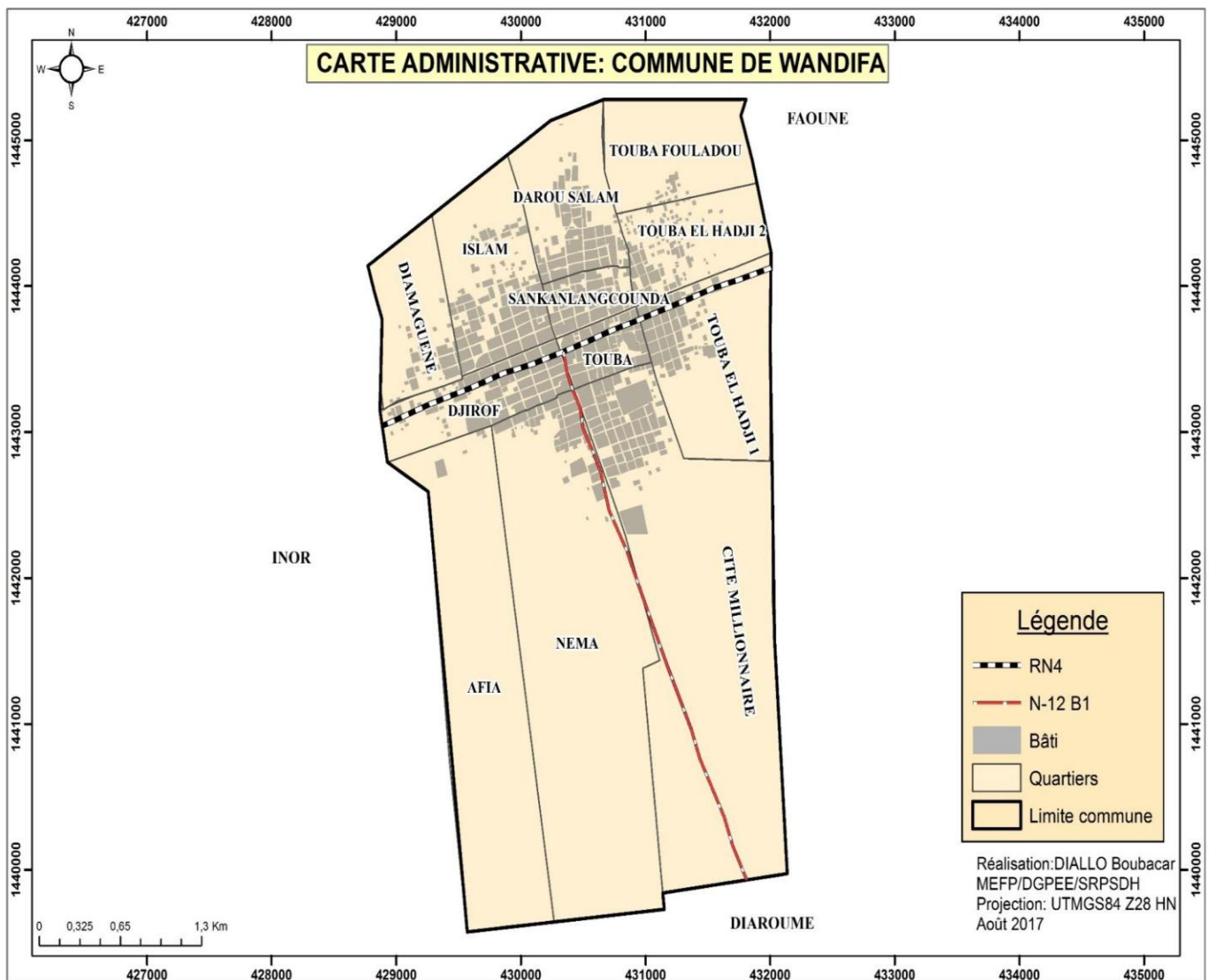
nouvelles priorités de la Commune. Laquelle révision a été prise en charge par le Programme National de Développement Local (PNDL).

## I. PRESENTATION DE LA COMMUNE DE MADINA WANDIFA

### 1.1. Le milieu physique

#### 1.1.1. La situation géographique

Madina Wandifa est une localité de la moyenne Casamance située dans la Département de Bounkiling et de la région de Sédhiou. Elle est communément appelée « Carrefour Diaroumé », qui est en fait une jonction de route reliant les grands centres urbains de cette partie du pays comme Sénoba (frontière avec la Gambie) Ziguinchor, Sédhiou et Kolda. La commune couvre une superficie de 12 Km<sup>2</sup>. Elle est limitée au Nord et à l'Est par la commune de Faoune, au Sud par la commune de Diaroumé et à l'Ouest par la commune d'Inor.



### **1.1.2. Reliefs et sols**

La commune de Madina Wandifa a un relief essentiellement plat avec cependant quelques nuances liées au dénivellement des formations généralement dû à l'érosion du sol par les eaux de ruissellement. Elle se situe sur un plateau élevé constitué de sol argilo sableux dit Deck-Dior à sablo- argileux dit Dior-Deck. Ces types de sols, riches en substances minérales et avec une capacité appréciable de rétention d'eau, sont aptes à la culture d'arachide, de mil, de niébé, de maïs, de sorgho, de manioc, et à l'arboriculture fruitière. C'est sur ces mêmes types de sol, qui couvre la quasi-totalité du territoire communal, que sont implantées les habitations ainsi que toutes les infrastructures. Dans ce registre, il convient de noter que la déforestation et l'érosion hydrique sont deux contraintes majeures de la zone.

### **1.1.3. Le climat**

Le climat est de type sud soudanien. Il est caractérisé par deux (02) saisons :

- Une saison des pluies qui va de Mai à Octobre
- Une saison sèche allant de Novembre à Mai.

La température moyenne du département est de 28° Celsius. Toutefois, le thermomètre oscille généralement entre 20°C et 34°C. Les mois les plus froids sont janvier et février tandis que les plus chauds sont avril et mai. Les vents y sont périodiques. En saison sèche la commune est soumise à l'influence de l'Harmattan, masse d'air chaud et sec souvent accompagné de poussière provenant du Nord-est. A partir de Juin, la Mousson, provenant du Sud méridional, s'installe drainant d'importantes précipitations. La pluviométrie étant une donnée climatique universelle, elle est un élément important voire fondamental dans la production animale et végétale. Elle exprime la quantité d'eau recueillie dans un endroit donné et en une durée bien déterminée. La pluviométrie de la zone est assez satisfaisante avec une moyenne annuelle au-dessus de 1000mm.

### **1.1.4. L'hydrographie et l'hydrologie**

Le réseau hydrographique est constitué essentiellement de trois (3) mares temporaires qui se remplissent en hivernage. Ces dernières ont une durée de vie de trois (3) à cinq (5) mois. Ils constituent la principale source d'abreuvement du bétail de juillet à février. S'agissant des ressources souterraines, en plus de la nappe phréatique, le Continental Terminal est présent. Toutefois, notons que la nappe phréatique est entre vingt-huit (28) et trente-quatre (34) mètres de profondeur avec des variations saisonnières. Cela constitue, de fait, une contrainte majeure dans le quotidien des populations qui peinent à accéder à l'eau par le biais de puits traditionnels et modernes existant dans la commune.

### **1.1.5. La végétation et la faune**

La végétation de la commune est constituée de Strates arborées arbustives et herbacées. Parmi les espèces végétales recensées, on trouve souvent des *Acacia albida* (Kadd) et des lianes entre autres. La commune de Madina Wandifa ne possède, aujourd'hui, qu'une parcelle de forêt située à la lisière nord-est aux abords de la Commune de Faoune. Malgré la diversité des

espèces végétales présentes, beaucoup sont en voie de disparition du fait de l'action de l'homme. En effet, l'exploitation forestière non contrôlée boostée par une course à l'acquisition de parcelles de forêts en vue d'une potentielle formalisation foncière est une réalité déplorable. Outre l'approvisionnement en bois des populations et le pâturage du bétail, cette dégradation du couvert végétal est aussi la résultante de la carbonisation et l'exploitation clandestine du bois d'oeuvre dans une zone sans contrôle des services forestiers.

La faune, est constituée essentiellement aujourd'hui de :

- Petits rongeurs,
- Phacochères,
- Petits singes,
- Serpents
- Une multitude d'espèces d'oiseau.

Cette situation peut se justifier par la dégradation de leur cadre de vie (la réduction du couvert végétal) du fait de l'urbanisme et la déforestation que connaît la commune.

## **1.2. Le milieu humain**

### **1.2.1. L'historique du peuplement**

Après l'indépendance du Sénégal, l'engouement de la liberté pousse les paysans de l'époque à aller à la conquête de terres cultivables. Dès lors, les habitants de Kandiadou (village située à 6 km de Madina Wandifa sur la route de Sédhiou) mènent une croisade contre la forêt qui les séparait de la RN 4. C'est ainsi que Wandifa BAYO de la famille BAYO de Kandiadou fut le premier, à s'installer au niveau du croisement pour en faire un village à partir de 1963. Le nom Madina vient du village de son grand père (Fodé Kaba Doumbouya) et le Wandifa qui est son propre prénom permettait de faire la différence avec les autres Madina qui existaient déjà dans la zone. Ce village se trouvait dans l'ancienne communauté rurale de Bounkiling, avec le décret N° 2008-748 du 10 Juillet 2008 le village de Madina Wandifa été érigé en commune.

### **1.2.2. La répartition de la population**

Selon le (RGPHAE) de 2013, la Commune compte 12203 habitants dont 51,6% d'hommes et 48,39% de femmes, soit une densité de population de mille cent soixante une (1017) habitants/ km<sup>2</sup>. Elle regroupe neuf-cent-quarante-sept (992) concessions dans lesquelles sont installés mille-cent-soixante-cinq (1165) ménages.

La population de la Commune de Madina Wandifa est constituée de 65% de Mandingue, 15% de peuhls, 10% de Diolas 10% de diverses autres ethnies (Wolofs, Sérères, Baïnouk, Manjacks, Diankhankés, Sarakolés, autres nationalités ...). Sa population est essentiellement musulmane avec 97 %. Le reste de la population est essentiellement composé de catholiques. Les pratiques animistes restent toutefois, bien ancrées dans les us sociétaux car héritées de la tradition et soigneusement perpétuées de génération en génération. Avant d'être musulman ou catholique, les populations sont d'abord Mandingues, Diolas ou autres et donc très attachées aux cultes ancestraux.

Cette répartition de la population trouve son explication dans l'historique de Madina Wandifa. En effet, les deux premières familles (Bayo et Dibané) à s'installer sur le site, se sont implantées respectivement, dans ce qui représente aujourd'hui les quartiers Sankalancounda et Djirof. La troisième famille (Faty) s'est installée à ce qui est devenu le quartier Touba tandis que la famille Cissé s'est quant à elle installée, sur invitation de Fassana Kéba Dibané, dans le quartier de Djirof. Islam, quartier plus récemment occupé est le site d'établissement des enseignants et autres immigrants. L'organisation ethno-foncière tourne donc autour de cette installation des premières heures. Toutefois, remarque est faite que les ethnies présentes cohabitent dans chaque quartier donnant à Madina Wandifa son aspect cosmopolite. Seule, l'ethnie pulaar se distingue par sa forte présence aux quartiers Touba El hadji 2, Islam, Darou Salam et Touba Fouladou, périphéries permettant la pratique aisée de l'élevage extensif.

### **1.2.3. L'état et la dynamique de la population**

Le croît démographique est certes le fait de la croissance naturelle de la population (2,4%) mais surtout de l'arrivée de nombreux migrants provenant des localités environnantes du département et d'ailleurs. Cette importante vague de migrants peut être subdivisée en deux sous-groupes : Un premier sous-groupe en provenance des localités polarisées qui finissent par résider dans la Commune pour mieux asseoir leur commerce ou leur activité professionnelle ; Un deuxième sous-groupe en provenance de zones affectées par les conflits y trouve également une terre d'accueil. Vu sa position géographique et sa situation économique et administrative, la commune de Madina Wandifa va connaître une croissance rapide de la population ces dix années à venir. C'est dire que toute stratégie de développement de la Commune devra prendre nécessairement en compte ce fait.

Le flux migratoire dans la commune est assez important car sa position stratégique offre un espace socioéconomique dont les activités sont nombreuses et variées. D'une part, une grande partie de la population commerçante du carrefour habite les villages environnants que la commune polarise. Il s'agit entre autres de Faoune (01km), Sinthiou Alimou Barry (06kms), Taslima (01km), Boudouck (08kms), Bounkiling (05kms), de Kandiadiou (05kms) Fass Ndiaye (09 km), Dianwel (08kms), Vélingara (04kms)... La plupart de ces populations, à défaut de se loger à Madina Wandifa même, y passe leurs journées avant de regagner leur localité le soir. D'autre part, les habitants de la commune, pour des raisons diverses, se déplacent vers d'autres localités. Il s'agit en premier lieu de Bounkiling, lieu d'implantation des services départementaux et de la poste finance. Sédhiou, chef-lieu de région, représente le second pôle de migration.

Sur un rayon plus élargi, les mouvements les plus fréquents se font vers Kaolack, Sénoba, Farafégné, Banjul et Dakar. Ces espaces économiques sont le lieu d'approvisionnement de divers produits de commerce qui sont écoulés par d'importante population commerçante au sein de la commune.

## **II. RAPPEL DE LA VISION ET DES AXES STRATEGIQUES DE DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNE**

### **2.1. La Vision de Développement**

La position géographique de la commune fait d'elle un centre naturel de commerce, de transport, d'approvisionnement et de distribution de marchandises pour une bonne partie des localités de la région de Sédhiou. Le commerce et le transport constituent les deux mamelles de l'économie locale qui procurent à la commune l'essentiel des recettes pour son développement. Ainsi, la vision portée par le conseil municipal est de faire

**« Madina Wandifa un pôle d'affaires de la région de Sédhiou en 2035 ».**

### **2.2. Les axes stratégiques de développement**

Cette vision est en cohérence avec celle du Plan Sénégal Emergent. Cette vision est déclinée en trois axes principaux à savoir :

- ✓ Développement d'infrastructures d'affaires ;
- ✓ Amélioration du capital humain ;
- ✓ Promotion de la bonne gouvernance locale.

## **III. ACTIONS RETENUES**



DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
<b>Secteurs sociaux</b>						
SANTÉ	construction et équipement de bâtiment pour la maternité (extension)	poste de santé		10000	10 000	20 000
	renforcer en équipement le dispensaire	poste de santé	3000			3 000
	construction d'une morgue	poste de santé	10000			10 000
EDUCATION	électrifier 5 écoles élémentaires (PM <sup>2</sup> )	écoles élémentaires				0
	doter les administrations scolaires en matériels informatiques	écoles élémentaires	2500			2 500
	former les agents de l'administration scolaire en informatique	structures scolaires		500		500
	réhabiliter 20 salles de classe dans les écoles élémentaires	écoles élémentaires	50000	50000		100 000
	construction et équipement une bibliothèque numérique communale	commune				0
HYDRAULIQUE	repandre le réseau d'adduction d'eau potable	commune	20000	30000	30000	80 000
	renforcer l'équipement du forage (pompe, presseur)	commune		30000		30 000
ASSAINISSEMENT	doter 20 ménages de latrines modernes et de lavoirs	commune	25 000	25 000		50 000
	réaliser 10 blocs sanitaires dans les édifices publics	commune	25 000	25 000		50 000
ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	ouverture des voies					0
	reboiser les grandes ruelles		250	250	250	750
	aménagement du rond point (centre ville)			20000		20 000

<sup>2</sup> Pour Mémoire

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
	équiper les techniciens de surface de matériels de nettoyage (brouettes, balais, masques, pelles, râpeaux, bottes, gangs, tenues de travail, tricycles, bacs à ordure, etc.)	commune	1000	500	500	2 000
JEUNESSE, SPORT ET CULTURE	construction d'un terrain multifonctionnel		10000			10 000
	réhabiliter le foyer des jeunes			6000		6 000
	construction d'un petit gradin (PM)	terrain municipal				0
	formation des jeunes en entrepreneuriat, leadership et développement personnel		500		500	1 000
<b>Sous-total secteurs sociaux</b>			<b>147 250</b>	<b>197 250</b>	<b>41 250</b>	<b>385 750</b>
<b>Secteurs économiques</b>						
AGRICULTURE	acquérir du matériel agricole (3 tracteur)	commune	0			0
	construire un magasin de stockage de 1000 tonnes	commune			25000	25 000
	renforcer en matériels les femmes transformatrices de produits locaux	commune		1000		1 000
	renforcer en capacité les femmes et autres GPF en gestion financière	commune	500		500	1 000
ELEVAGE	construire et équiper un abattoir moderne	commune	30000			30 000
PECHE	installer une chambre froide				50000	50 000
FORESTERIE	installer une unité de conservation et de transformations des produits forestiers non ligneux	commune	20000	10000		30 000
<b>Sous-total secteurs économiques</b>			<b>50500</b>	<b>11000</b>	<b>75500</b>	<b>137 000</b>
<b>Secteur d'appui à la production</b>						
COMMERCE ET ARTISANAT	construction de 20 souks	gare routière		20000	20000	40 000
ELECTRICITE	extension du réseau de la SENELEC	commune	10000			10 000

DOMAINES	ACTIONS	LOCALISATION	BUDGET (EN MILLIERS)			
			2021	2022	2023	TOTAL
TRANSPORT ET COMMUNICATION	réaménager la gare routière (pistes, allées)	gare routière				0
<b>Sous-total secteurs d'appui à la production</b>			<b>10000</b>	<b>20000</b>	<b>20000</b>	<b>50 000</b>
<b>Gouvernance</b>						
	réhabilitation de l'hôtel de ville	hôtel de ville	20000	20000		40 000
	renforcer l'équipement du bureau d'état civil	hôtel de ville	3000			3 000
	formation des élus et autres acteurs locaux (gouvernance, mobilisation des ressources fiscales, rôles et responsabilité, etc.)	hôtel de ville	500		500	1 000
<b>Sous total Gouvernance</b>			<b>23500</b>	<b>20000</b>	<b>500</b>	<b>44 000</b>
<b>Total PTI</b>			<b>231 250</b>	<b>248 250</b>	<b>137 250</b>	<b>616 750</b>

Le coût total du Plan Triennal d'Investissement (PTI) de la Commune de Madina Wandifa est de **six cent seize millions sept cent cinquante mille (606.750.000) francs CFA.**